



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 22/07/2025

Publié le 22/07/2025

ID : 057-245700695-20250716-B20250715_09_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le quinze juillet à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le neuf juillet sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Denis BAUR, David ROBINET,

Absent avec procuration :./.

Etaient excusés : Benoit STEINMETZ, Guy KREMER

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Rachel ZIROVNIK

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etaient excusés : Thomas HERBER, DGST, Manon TURPIN, service communication



9. Objet : Marché n° 2446VIHS - VICC - Commune de Hettange-Grande - Soetrich - Lot n° 1 - Aménagement de voirie : création d'un giratoire, d'une voie verte et aménagement du CTE - Avenant n° 1 avec l'entreprise EUROVIA Alsace Lorraine à 57190 FLORANGE

Vu les articles L. 2194-1-3° et R. 2194-5 du Code de la Commande Publique,

La présente décision concerne l'avenant n° 1 au marché n° 2446VIHS, notifié le 10 octobre 2024, passé en appel d'offres ouvert entre la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et l'entreprise EUROVIA Alsace Lorraine à 57190 FLORANGE, concernant les travaux d'aménagement de voirie avec création d'un giratoire, d'une voie verte et aménagement du CTE à Hettange-Grande - Soetrich.

Le présent avenant n° 1 a pour but d'augmenter la masse des travaux et le montant initial du marché.

Les motifs de cet avenant sont les suivants :

Des travaux supplémentaires non prévus au marché initial ont dû être réalisés pour permettre la bonne exécution des nouveaux aménagements :

En premier lieu, la structure initiale a été renforcée en raison des mauvais résultats des essais de portances, de par la nature des sols, en place. Ce renforcement a nécessité les travaux complémentaires suivants :

- l'évacuation des matériaux mis en place,
- les terrassements en sur-profondeur pour permettre l'assise de la nouvelle structure,
- la réalisation d'un cloutage en fond de forme,
- la remise en place d'une structure sur une épaisseur de 80 cm.

Ces travaux ont dû être réalisés sur toute la piste cyclable ainsi que sur l'élargissement de chaussée et l'emprise du giratoire.

En second lieu, une tranchée drainante a dû être réalisée tout au long de la piste rue du Rossignol afin de capter les eaux des terrains en amont.

Le montant du marché initial après avenant n° 1 est porté de 797 159,06 € H.T. (sept cent quatre-vingt-dix-sept mille cent cinquante-neuf euros et six centimes) à 909 957,07 € H.T. (neuf cent neuf mille neuf cent cinquante-sept euros et sept centimes), soit une augmentation de 112 798,01 € H.T. (+ 14,15 %).

Considérant que les clauses du marché initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions de l'avenant n° 1,

Considérant que les modifications du marché sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues,

Considérant cet exposé,

Vu le rapport de présentation établi par le Président,

Après avis favorables de la Commission de « Suivi des Travaux » lors des réunions de chantier et de la Commission d'Appel d'offres en date du 2 juillet 2025,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation de l'avenant n° 1 au marché n° 2446VIHS passé en appel d'offres ouvert avec l'entreprise EUROVIA Alsace Lorraine à 57190 FLORANGE, d'un montant de 112 798,01 € H.T., soit une augmentation de 14,15 %,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	9
	Abstention :	0
	Contre :	0

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 22/07/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250716-B20250715_09_SI-DE

Fait à Cattenom, le 16 juillet 2025

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 22/07/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250716-B20250715_09_SI-DE